

CONCOURS GAGNE UN SÉJOUR AU CAMP DES DÉBROUILLARDS

VOLET CURIUM, MARS-AVRIL 2024

RÈGLEMENTS DU CONCOURS

- 1- Ce concours est ouvert à tous les citoyens ou **les résidents canadiens de 13 à 15 ans**, âge atteint au 22 mars 2024.
- 2- Les participants doivent remplir le coupon en ligne sur le site **curiummag.com**.
- 3- Le prix consiste en un séjour de cinq nuitées pour une personne, dans le programme « Les Fugitifs » du Camp des Débrouillards d'Arundel, dans les Laurentides, durant l'été 2024.
- 4- Le séjour a une valeur totale de 899 \$ plus taxes.
- 5- L'enfant doit être disponible à l'un des deux séjours proposés. Ces dates seront transmises au gagnant par le Camp des Débrouillards.
- 6- Le prix est non transférable, non monnayable et valide seulement à la saison estivale 2024.
- 7- L'enfant doit être apte à participer aux activités prévues dans la programmation.
- 8- Une fois les parents avisés que leur enfant a gagné le concours, ils devront compléter un formulaire en ligne sur le site campdesdebrouillards.com et accepter les conditions du camp.
- 9- Le transport aller-retour vers le Camp des Débrouillards n'est pas compris et est aux frais des parents.
- 10- Le concours débute le **22 mars 2024** et se termine le **25 avril 2024**. Le tirage aura lieu le **26 avril 2024**. Le gagnant sera avisé par courriel et/ou par téléphone. Le nom du gagnant sera également publié sur le site curiummag.com et/ou sur les médias sociaux du magazine.
- 11- Les jeunes qui font partie des familles immédiates des employés des Publications BLD, du Réseau Technoscience et de Bayard Canada ne sont pas autorisés à participer à ce concours.